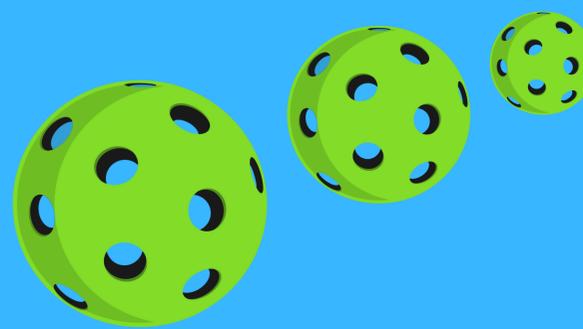


# PICKLEBALL

## RÈGLEMENTS



### PÉRIODE DE JEU :

- La période de jeu est gratuite et libre lorsqu'il n'y a pas de réservation;
- La période de jeu débute à l'heure juste (ex: 10 h, 13 h, etc.) et pour une durée de 60 minutes;
- Les joueurs en attente par ordre d'arrivée ont accès à un terrain au changement d'heure et cela même si la partie en cours n'est pas terminée;
- Seuls les joueurs sont admis sur les terrains pendant leur partie.

- Du matériel de pickleball est disponible dans la boîte de rangement.
- Le code du cadenas est accessible par le code QR ci-dessous.
- Nous sollicitons la coopération de tous les utilisateurs pour retourner les équipements empruntés.
- Les espadrilles sont obligatoires.
- Une bonne conduite sportive et un langage respectueux sont de mise en tout temps.
- Aidez-nous à garder les lieux propres et les équipements en bon état.
- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
- Veuillez vous mettre à l'abri à l'approche d'un orage (éclairs ou tonnerre).

### IL EST INTERDIT :

- De pratiquer tout autre sport sur les terrains;
- De jouer sur un terrain détrempe;
- De circuler en patins à roues alignées, planches à roulettes, bicyclettes, poussettes, carrosses, trottinettes sur les terrains;
- D'apporter des animaux sur les terrains;
- De fumer à moins de 9 mètres de l'air de jeu;
- De consommer de l'alcool ou de la drogue;
- D'apporter des contenants de verre sur les terrains;
- De consommer de la nourriture sur les terrains.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

EMPRUNT D'ÉQUIPEMENT



FORMATION PAR VIDÉO



Ville de Mont-Saint-Hilaire

